

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 3 mai 2021.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3)

- Ordonnance OCA21 17018 permettant l'ajout de panneaux d'arrêt toutes directions aux carrefours des avenues Somerlet / Mariette et Fielding / Doherty.

RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2021) (RCA20 17343, article 97)

- Ordonnance OCA21 17019 accordant une réduction totale des tarifs pour l'étude et la délivrance d'un permis ainsi que pour les frais d'occupation du domaine public visant l'installation d'un placottoir public aménagé par une Société de développement commercial ou une association de commerçants reconnue.

RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES (R.R.V.M., chapitre P-11 modifié par le RCA20 17341, article 17.4)

- Ordonnance OCA21 17020 décrétant une promotion commerciale sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, jusqu'au 14 septembre 2021.

RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE GRÂCE (01-276, article 515)

- Ordonnance OCA21 17021 permettant l'installation d'enseignes temporaires sur le domaine public lors des promotions commerciales du 4 mai au 14 septembre 2021.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

- Ordonnance OCA21 17022 permettant la vente de fruits et légumes dans les parcs Nelson-Mandela et de la Savane ainsi qu'à la place de Darlington par le Marché social itinérant de l'organisme la Cafétéria communautaire MultiCaf (MultiCaf) en 2021.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie de l'ordonnance en communiquant avec la Division du greffe à l'adresse courriel : geneviève.reeves@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 6 mai 2021.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate